







plan urbanisme construction architecture



Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels

« Les sites exceptionnels : quelle contribution au développement local ? »

Séminaire PUCA: 10 mars 2016

Vincent VIès, laboratoire CERTOP - UMR 5044 CNRS / UT2J/UPS, dir Sylvie Clarimont, laboratoire PASSAGES - UMR 5319, codir

Sommaire

- Problématique et objectifs du programme de recherche (rappel)
- Recours à une démarche méthodologique hybride
 - Collecte et consultation de documents scientifiques et techniques (328 documents)
 - Entretiens semi-directifs (66 entretiens longs 1 à 2 h)
 - Enquête ethnologique (10 habitants)
 - Photo-questionnaire (> 200)
- Bilan mi-parcours : premiers résultats édités dans un rapport intermédiaire (344 pages)
- Tâches restant à effectuer

Equipe

- Vincent Vlès, PR, laboratoire CERTOP UMR 5044 CNRS / UT2J/UPS, dir
- Sylvie Clarimont, MC HDR, laboratoire PASSAGES UMR 5319, codir
- Rémi Benos, , laboratoire GEODE, UMR 5602 CNRS/Toulouse/Champollion
- Jacinthe Bessière, MC, laboratoire CERTOP UMR 5044 CNRS / UT2J/UPS
- Gaëlle Deletraz, laboratoire PASSAGES UMR 5319
- Emeline Hatt, MC, laboratoire LIEU, EA, AMU
- Véronique Moulinié, DR, IIAC LAHIC CNRS 6177/EHESS Paris
- Jérôme Piriou, chercheur associé laboratoire PASSAGES UMR 5319
- Pierre Torrente, chercheur associé, laboratoire CERTOP UMR 5044 CNRS / UT2J/UPS

Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels : résumé des travaux de recherche à mi-parcours (Vincent Vlès et Sylvie Clarimont, dir).

Le Conseil scientifique du Plan Urbanisme Construction Architecture, réuni le 5 novembre 2014, a retenu 3 propositions dans le cadre de l'appel à projet de recherche « Les sites exceptionnels : quelle contribution au développement ». Le caractère exceptionnel des sites de l'UNESCO et des grands sites de France est tel qu'ils attirent chaque année des millions de visiteurs. Ils jouent un rôle essentiel dans l'économie locale et nationale mais l'importance que revêt le tourisme en France ne doit pas occulter les problèmes posés par la fragilité des sites et par les risques auxquels ils sont confrontés ainsi que leur territoire : dégradations liées à l'importance de leur fréquentation, nuisances affectant la qualité de vie des habitants, coûts croissants des travaux à engager pour assurer la conservation du patrimoine et l'accueil des visiteurs dans des conditions satisfaisantes.

Conjuguer tourisme avec préservation : est-ce un pari soutenable en termes de développement local ? Quelles sont les incidences liées aux limitations d'accès aux sites ? Est-il possible de mesurer la perte d'accessibilité et ses conséquences sur le plan économique ? Comment trouver la juste mesure permettant d'assurer la préservation du site dans son intégrité, tout en ouvrant l'accès au plus grand nombre ?

Telles sont les questions auxquelles répond la recherche dans l'exposé résumé ici.

L'équipe ayant participé à cette présentation le 10 mars 2016 au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Tour Pascal A, Salle 00.01, La Défense (92) était composée de :

- Vincent Vlès, PR, laboratoire CERTOP UMR 5044 CNRS / UT2J/UPS, dir
- Sylvie Clarimont, MC HDR, laboratoire PASSAGES UMR 5319, codir
- Emeline Hatt, MC, laboratoire LIEU, EA, AMU
- Rémi Benos, MC, laboratoire GEODE, UMR 5602 CNRS/Toulouse/Champollion
- Véronique Moulinié, DR, IIAC LAHIC CNRS 6177/EHESS Paris
- Jérôme Piriou, EC, chercheur associé laboratoire PASSAGES UMR 5319

Rappel

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

Constat liminaire

- La gestion des sites naturels exceptionnels, dans leur dimension patrimoniale reconnue, est confrontée à la difficile articulation entre :
 - protection,
 - préservation de « l'esprit des lieux »
 - et valorisation, élément souvent essentiel à l'économie touristique locale
- Ceci dans un contexte souvent contraint :
 - pressions locales pour urbaniser ou équiper le site
 - contestation de la protection de la part de certains acteurs
 - vulnérabilité des sites face aux risques naturels (érosion marine ; incendies de forêt ; érosion torrentielle ; avalanches ; inondations ; etc.)
 - transformation des modes d'occupation du sol avec déprise agricole et progression spontanée de la végétation

Dans ce contexte, comment assurer une meilleure articulation entre la gestion des flux et la nécessaire ouverture au public de ces hauts-lieux ?

Où en est-on dans la mise en œuvre d'expériences d'optimisation des flux dans ces sites ?

H1: La France, et plus largement les pays du Sud de l'Europe, sont encore dans une phase d'expérimentation (causes multiples : réticences des gestionnaires, résistance des usagers, etc.).

Comment les gestionnaires des sites appréhendent-ils l'atteinte ou le dépassement de la « capacité de charge » ?

H2 : Visiteurs et habitants perçoivent les mesures de maîtrise des flux de façon contrastée.

Comment les mesures de gestion des flux sont-elles perçues par les visiteurs et vécues par les habitants de ces hauts-lieux ?

H3: Les visiteurs semblent *a priori* hostiles à toute mesure de restriction de l'accès à un site naturel exceptionnel qu'ils considèrent comme un objet patrimonial d'accès libre et gratuit.

Objectifs de la recherche

- 1. Actualiser et voir où en est l'application de la notion de « capacité de charge » dans la gestion des grands sites patrimoniaux
- 2. Mettre en évidence les modes de gouvernance en œuvre pour articuler protection / développement dans la définition d'un projet global de territoire
- 3. Contribuer à la connaissance des impacts économiques, sociaux, politiques et environnementaux des méthodes de gestion des flux mises en œuvre
- 4. Analyser la façon dont les habitants vivent un grand site et les transformations symboliques liées à la labellisation
- 5. Analyser les perceptions du site naturel exceptionnel par les visiteurs



Confronter les perceptions habitantes à celles des visiteurs.

Contribuer à éclairer les choix publics en matière de gestion des flux de visiteurs

Terrains retenus: 6 + 1

Critères de sélection retenus pour mener une analyse comparée d'espaces touristiques différents :

- Variété des situations géographiques (littoral, montagne) et touristiques
- Variété des itinéraires de labellisation GSF :
 - Labellisation ancienne (Pointe du Raz en Cap Sizun et Sainte Victoire, 2004)
 - Labellisation récente (Massif du Canigou, 2012)
 - Labellisation visée au terme d'une OGS (Pilat)
 - Itinéraires de labellisation singuliers : Gavarnie (Patrimoine mondial de l'UNESCO transfrontalier, 1997)
 - Projets annoncés de labellisation : sites classés des Bouillouses-Lannoux-Camporells, Réserve naturelle nationale de Néouvielle







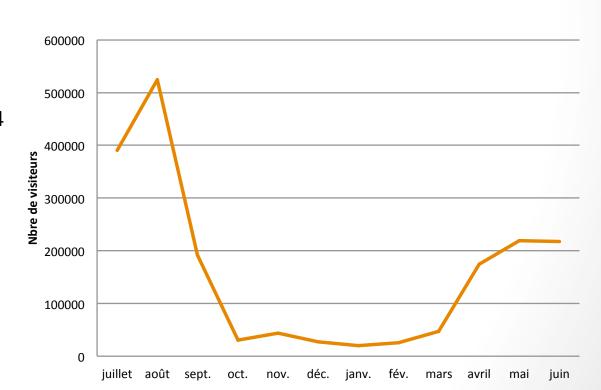




Terrains: des traits communs

- Des sites classés au titre de la loi de 1930
- Des sites à forte notoriété caractérisés par :
 - Une fréquentation forte et concentrée spatialement
 - Une fréquentation à la saisonnalité marquée
 - Des mesures de maîtrise des flux présentes, mais à l'ambition variable

Figure 1: La fréquentation mensuelle de la Dune du Pilat, en 2013-2014



(d'après SMGDP, 2014)

Mise en œuvre sur 6 + 1 sites

UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE HYBRIDE

Le recours à des méthodes de recherche éprouvées mêlant approches qualitatives et quantitatives

Recension de la littérature scientifique et technique (328 documents collectés et consultés)

Entretiens semi-directifs auprès des gestionnaires des sites (66 entretiens réalisés en 2015)

Photo-questionnaire auprès des visiteurs de trois sites (Pilat, Ste Victoire, Gavarnie) : plus de 200 visiteurs interrogés, en 2015

Enquête ethnologique auprès des habitants d'un grand site (Gavarnie) : 10 entretiens qualitatifs

Entretiens semi-directifs auprès des parties prenantes

Thèmes abordés	Objectifs
Conditions d'émergence du programme de gestion des flux	Cerner les temporalités du programme de gestion des flux : de l'émergence du problème à son traitement Repérer le ou les moments de rupture Identifier le ou les acteurs décisifs
Contenu du programme de gestion des flux	Cerner la méthode de gestion des flux mise en œuvre Déterminer le mode local de définition des indicateurs et la définition de l'acceptable Identifier le degré de prise en compte de toutes les parties prenantes voire du public dans l'élaboration du plan de gestion
Suivi et exécution du programme de gestion des flux	Identifier les modalités de mise en œuvre et de suivi du plan de gestion
Opinion plus générale et distanciée sur les actions	Déterminer le regard porté <i>a posteriori</i> sur le programme : ses réussites, ses échecs et ses impacts éco, social, politique et env.



Enquête ethnologique à Gavarnie

- Objet de l'enquête : appréhender la façon dont les habitants de Gavarnie perçoivent les mesures de protection du site
 - Sujet sensible pour des raisons économiques en premier lieu :
 - « Écoutez, nous, sans le cirque, on est rien. D'abord, c'est notre gagne-pain, si on peut dire. Alors, on n'est pas assez stupide pour bousiller notre gagne-pain. Et puis, c'est pas que notre gagne-pain. Le cirque, on y est attaché! On l'aime. »
 - Risque d'une bipolarisation des réponses entre adhésion aux mesures de maîtrise de fréquentation ou rejet de celles-ci
- Emprunt d'une voie détournée pour aborder le sujet : « l'histoire des habitants de Gavarnie »
 - Récit de parcours de vie, dans et hors de Gavarnie
 - Récit du temps qui passe



- Entretiens formels, libres auprès de 10 personnes (hommes et femmes), nés à Gavarnie entre 1920 et 1950
 - Entretiens d'une durée de 3/4 d'heure à 3 heures
 - Entretiens visant à saisir la façon dont ses interlocuteurs se représentent et racontent les années où le tourisme a « explosé » à Gavarnie
- En parallèle, entretiens informels : conversations « ordinaires », au fil des jours

Enquête auprès des visiteurs

- Objectifs:
 - Prendre en compte les 3 composantes de l'espace touristique :
 - Espace concret de la visite
 - Espace imaginé
 - Espace idéal
 - Connaître les perceptions, représentations et pratiques de l'espace naturel afin d'éclairer l'action publique



Cerner les forces et faiblesses des aménagements Faire émerger le souhaitable ou, au contraire, l'indésirable, l'inutile ou l'inadapté

- Intérêt et difficultés d'une méthode d'enquête par questionnaire :
 - Interroger un nombre important de visiteurs (traitement statistique)
 - Difficultés à rendre compte de la complexité de l'acte perceptif
 - Difficultés à intégrer la dimension spatiale dans le questionnaire / usagers occasionnels de l'espace naturel
- Choix du photo-questionnaire avec plusieurs questions ouvertes :
 - Photo permet d'intégrer la dimension spatiale et paysagère
 - Photo permet de pallier la pauvreté lexicale ou le déficit de connaissance sur l'environnement et/ou le lieu (Le Lay et al, 2005)

Enquête par photo-questionnaire auprès des visiteurs

Février 2015 : 1^{ère} phase-test (Pilat) auprès de **49 visiteurs**

- Vérifier la bonne compréhension des questions
- Proposer aux
 visiteurs
 d'intervenir sur
 les deux
 questionnaires
 (logique de coproduction)

Avril 2015: test photoquestionnaire (Pilat) auprès de **35 visiteurs** (21 administrés)

- Évaluer l'intérêt et la faisabilité du **photo-questionnaire unique** (primo-visiteurs et « habitués » du site)
- Déterminer son mode d'administration (auto-administré ou administré)

Été 2015 : questionnaire réalisé sur 3 sites auprès de 212 visiteurs

- Pilat (94), Sainte Victoire (72), Gavarnie (46)
- Période de forte affluence pour 2 sites/3
- Enquête:

 difficultés
 supérieures
 en montagne
 qu'au Pilat

Structure photoquestionnaire

Visite et conditions de visite du site

- Mode d'accès
- Lieu de stationnement
- Nombre et fréquence de visites
- Motif de la visite

Perception du site

- Appréhension « Grand site »
- Propriété du site
- Aménagement du site
- Degré de satisfaction / visite site
- Sensibilité paysagère (photos)
- Point de vue sur la préservation du site et les mesures de maîtrise de la fréquentation

Dites ce que vous suggère chacune de ces photos du site du Pilat. Utilisez le cercle blanc pour classer les photos de 1 (celle que vous préférez) à 8 (celle que vous aimez le moins).

















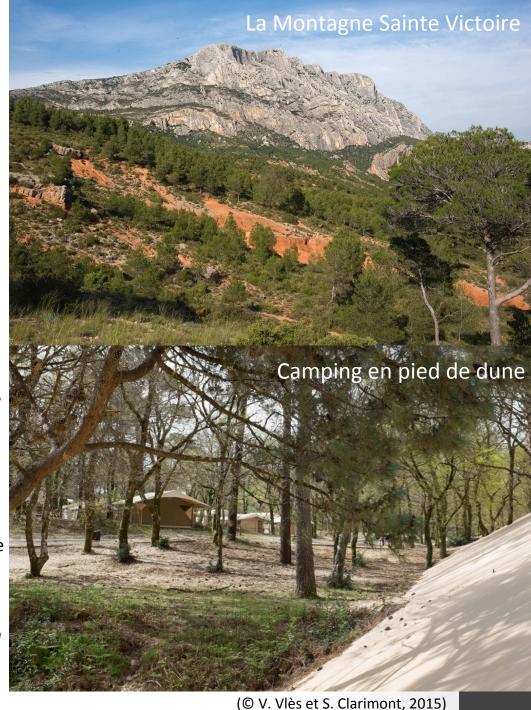
Bilan mi-parcours

LA DIFFICILE EMERGENCE D'UN TERRITOIRE DE GESTION

Des modes différenciés de constitution de territoires de gestion

- Des territoires de gestion d'ampleur inégale
 - Un territoire excédant le site classé à Ste Victoire
 - Un territoire délibérément restreint à la dune du Pilat (site classé tel que défini en 1943, avant l'extension controversée de 1994)
- Des territoires constitués en réponse à une menace de destruction du caractère naturel du site sous l'effet :
 - D'une trop forte fréquentation aux effets destructeurs (Pointe du Raz)
 - D'une urbanisation non maîtrisée :

Extension du classement de la dune du Pilat justifiée par l'existence d'une triple menace anthropique : elle « avait pour objectif d'empêcher à la fois l'implantation incontrôlée des accès, campings et aires de stationnement générés par la fréquentation touristique et l'avancée d'une urbanisation menaçant la forêt et l'ensemble d'un site unique en Europe » (SMGDP, 2011 : 24)



Des modes différenciés de constitution de territoires de gestion

Des territoires constitués en réponse à une menace de disparition du site du fait d'un événement vécu comme une « catastrophe »

Incendie du 28/08/1989, destruction de 5 500 ha : à l'origine de la mise en place d'un territoire de gestion à Ste Victoire

- Création du Syndicat intercommunal du Massif Ste Victoire
- Réalisation d'études notamment sur la fréquentation touristique (1996)
- Mise en place d'actions de restauration paysagère et de gestion des fréquentations
- Toutefois, un rôle ambivalent du risque naturel :
 - Risques naturels pluriels au Pilat, mais insuffisamment pris en compte :
 - PLU de La Teste (2011) reconnaît l'existence d'un risque majeur incendie pour les zones urbanisées sous couvert forestier et les aires de camping
 - PPRIF prescrit en février 2007 pour La Teste et non encore approuvé



Massif dunaire du Pilat : plage du Petit Nice



Des obstacles à la constitution de territoires de gestion opérationnels

- L'émiettement communal et la difficile émergence d'une structure fédératrice, la difficile insertion dans un projet de territoire étendu à l'échelon pluricommunal
 - Réserve naturelle nationale de Néouvielle : fragilité du portage associatif du projet PER
 - Gavarnie-Mont Perdu : un Patrimoine mondial à la gestion fragmentée
 - Frontière internationale
 - Logique communale
 - Création en déc. 2015 de la commune nouvelle de Gavarnie-Gèdre se substituant à la CC Gèdre-Gavarnie (2000): une stratégie de résistance communale face au projet de création d'une grande intercommunalité (loi NOTRe) et à la perspective de réduction de la DGF?
- Une propriété foncière mal maîtrisée
 - Importance de la propriété indivise en montagne pyrénéenne : poids des commissions syndicales
 - Commission syndicale de la vallée du Barège (1839), regroupant 17 communes du Pays Toy (dont Gavarnie, Gèdre, Barège, Luz-St Sauveur) pour gérer 40 000 ha d'estives et de forêts
 - Importance de la propriété privée : Sainte Victoire, Canigou, massif dunaire du Pilat

Dune du Pilat : une politique d'acquisition foncière en débat

- 2002 : 3 grandes orientations stratégiques pour relance de l'OGS :
 - instituer une gestion publique du site passant par « la maîtrise foncière de secteurs "stratégiques" »;
 - retrouver et préserver l'esprit des lieux ;
 - requalifier le site (SMGDP, 2011 : 37).
- 2007 : création du SMGDP, instrument de cette reconquête publique du site
- Périmètre d'intervention restreint : 506 ha, zone où se concentrent les « enjeux majeurs en termes de maîtrise foncière, d'aménagement et de gestion » (SMGDP, 2011 : 39)
- Maîtrise foncière : enjeu principal de la 2^{nde} OGS, lancée en 2011, comporte 2 volets
 - Acquisition par le SMGDP des parcelles accueillant le parking et la cité commerciale
 - Acquisition par le Conservatoire du littoral des espaces naturels ou ayant vocation à le redevenir (Palombière, 2013)
- 2 enquêtes publiques : décembre 2013 et 27 avril - 2 juin 2015

- Objectif du Conservatoire : s'assurer par l'acquisition foncière, de « la conservation et la sauvegarde du site du Pilat dans son état naturel » (C.L., 2015 : 2)
- Moyen: acquisition de 270 ha de terrains privés « naturels » dont une partie en forêt usagère



Une enquête publique très suivie, un projet fortement contesté

Crainte de disparition des droits d'usage (ADDUFU)

Crainte d'une ouverture de la forêt usagère à une fréquentation de masse (BAE) Crainte d'une restriction de la pratique du vol libre

Des obstacles à la constitution de territoires de gestion opérationnels

- Des rivalités politiques locales et une municipalisation de la gestion du site souvent néfaste
- De fortes réticences locales à la mise en place de mesures de gestion des flux
 - Site de la dune du Pilat : défaillance de la gestion municipale du site, avant 2002
 - Mise en place d'une nouvelle gouvernance au cours des années 2000
 - 2007, création du SMGDP
 - Présidence confiée à un conseiller régional : distance / local
 - Persistance des tensions entre municipalité et SMGDP
 - Ambiguïté du positionnement de Gavarnie entre préservation du site et recherche d'un regain d'attractivité
 - OGS (1989)
 - Patrimoine mondial de l'UNESCO (1997)
 - Labellisation Grand site Midi-Pyrénées (2008) avec la signature du Contrat cadre de valorisation du Grand Site « Cirque de Gavarnie » (2008-2013) :
 - Axe 1 : « Améliorer la qualité du produit touristique Gavarnie-Gèdre »
 - Axe 2 : « Conforter le statut « Grand site » notamment par la gestion des accès »
 - Axe 3 : « Améliorer les performances économiques et la performance de l'OT : promotion du site »

Des études de fréquentation plus ou moins régulières et approfondies, rarement en rapport avec les capacités de charge des sites

 Des études de fréquentation présentes..., mais réalisées selon une périodicité, des méthodes voire des lieux variables



Reconstitution difficile de l'évolution de la fréquentation ; comparaisons malaisées ; erreurs

- Massif du Canigou : GSF depuis 2012
 - Méthodes variées et mal maîtrisées par le Syndicat mixte avant 2012 (absence de compteurs ou d'éco-compteurs ; conventionnement ONF)
- Pointe-du-Raz : GSF depuis 2004 (renouvelé en 2012)
 - Gestion des flux déjà au cœur de l'OGS de 1988 (déplacement de la cité commerciale, aménagement parking, canalisation des flux par la création d'itinéraires)
 - Cependant, bilan de la 1ère période de labellisation pointe les déficits en matière d'observation de la fréquentation d'où l'installation récente d'éco-compteurs
 - Sentier de la Pointe du Raz : 26 490 personnes en 2013 et 28 000 personnes en 2014
 - Pointe du Van, entre juin 2011 et juin 2015 : 271 passages / jour en moyenne avec maximum de 795 passages / jour en août et minimum de 49 passages / jour en janvier

Des programmes de gestion des flux inégalement aboutis

- Gavarnie-Mont Perdu : des actions éclatées sans véritable programme
 - Une gouvernance différente au sud et au nord
 - Absence d'autorité de gestion clairement identifiée côté français
 - Côté espagnol, une autorité unique : le PNOMP
 - Des modes de gestion contrastés
 - Des mesures de maîtrise des flux au Sud (navette Torla / Ordesa + mise en sens unique de la HU-631 pour la desserte du cañon d'Añisclo, entre juin et septembre)
 - Des mesures éclatées au nord relatives à la circulation (piétonisation partielle de la rue principale de Gavarnie) et aux accès (stationnement payant)
 - En réponse à la demande réitérée de l'UNESCO (1997, 2007), expérimentation d'une fermeture partielle de la route d'accès à Troumouse du 1^{er} au 17 août 2014



Des programmes de gestion des flux inégalement aboutis

- Néouvielle : un gestionnaire PNP à la zone de compétence restreinte
- Une gestion des accès et des stationnements sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale
 - > 1996 : création du SIVU Aure-Néouvielle
 - Restauration des qualités paysagères du site
 - Aménagement du lac d'Orédon en « porte d'entrée »
 - Fermeture de l'accès aux lacs d'Aubert et d'Aumar avec navettes
- Un programme PER (2011) avec la hausse de l'attractivité pour horizon...
- ... en contradiction avec les objectifs du Plan de gestion (2012) de la Réserve affichés par le PNP :
 - « limiter au mieux la fréquentation hivernale » et soustraire le vallon d'Estibère « au mieux à la fréquentation touristique. La politique engagée en ce sens (absence de balisage et d'entretien des sentiers) devra être poursuivie et accentuée » (PNP, 2012 : 77)





(© S. Clarimont, juin 2009)

Des programmes de gestion des flux aux ambitions inégales

- **Ste Victoire**, un programme construit sur le temps long (1990-2015) autour de 3 principaux objectifs :
 - Préserver l'identité paysagère du site
 - Faire des élus, des professionnels, des associations et des résidents, les acteurs d'un projet territorial commun
 - Répondre à la demande des publics pratiquant le site en plaçant la gestion de l'accueil du public au cœur du projet
- Un programme né de la volonté de mieux gérer les risques (incendie, rupture de barrage) à la suite de l'incendie de 1989
- Une mise en œuvre par étape :
 - Intervention sur les stationnements
 - Aménagement des sentiers
 - Connaissance de la fréquentation : mise en place d'un observatoire



Intégration progressive d'une approche en termes de capacité de charge



Globalement, des territoires encore en quête de projet

- Ste Victoire : une exception notable avec l'adoption d'un projet de territoire et d'un programme d'actions cohérent :
 - Accueil de qualité et sécurisé reposant sur 3 principes :
 - Maîtrise de la fréquentation, gestion de la capacité de charge dans les secteurs les plus sensibles (ex : sentier des Venturiers)
 - Limitation des impacts sur l'environnement (délimitation et mise en défens des milieux sensibles, sobriété des aménagements)
 - Respect des acteurs locaux
 - Préservation des équilibres paysagers
 - Restauration et mise en valeur d'éléments patrimoniaux culturels
 - Protection du massif / risques
 - Promotion du développement territorial
- Gavarnie-Mont Perdu : absence de projet global et transfrontalier, malgré les rappels de l'UNESCO
- Néouvielle : PER, une somme de projets communaux
- Bouillouses : un projet en devenir ?

- Globalement, déficit d'anticipation des effets de la fréquentation
- Insuffisante prise en compte de la question des mobilités alternatives pour l'accès au site :
 - Pointe du Raz : réflexion engagée par la CC Cap Sizun pour un plan stratégique des déplacements en Cap Sizun, tandis que le CD 29 cherche à intégrer les mobilités touristiques dans un schéma départemental de déplacement.
 - Dune du Pilat : saturation des axes de communication en période estivale, pourtant réflexion encore balbutiante sur les alternatives.

Réhabilitation de murets en pierres sèches

Équipement de sécurité, discret, au sommet





Sainte-Victoire, avril 2015 (Clichés, S. Clarimont)

Perceptions des visiteurs

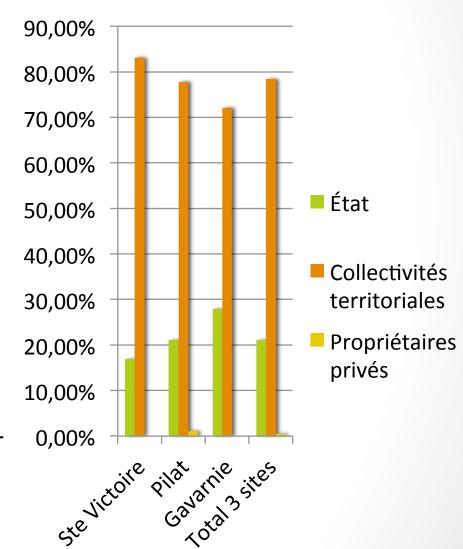
DES VISITEURS EN QUÊTE DE « NATURE SAUVAGE ET LIBRE D'ACCÈS »

Profil des visiteurs enquêtés

- Des hommes majoritaires parmi les enquêtés (56,6 %), mais cela tient peut-être au type d'enquêteur
- Des Français principalement : 87,7 %
- Des visiteurs venus majoritairement accompagnés, en couple ou en famille surtout : 16 % seulement sont venus seuls
- Des modes d'accès motorisés prépondérants : voiture (90 %) et camping-car (4,7 %). Toutefois, 3,3 % sont venus en vélo et 1,4 % en transports en commun. Des mobilités douces inégalement empruntées selon les sites :
 - Ste Victoire : voiture exclusive
 - Pilat : vélo : 7,4 % des modes d'accès (marche, 0 %)
 - Gavarnie: marche, 2,2 %; transport en commun, 6,7 %
- Plus de la moitié (55 %) ont déjà visité le site, mais parmi eux les visiteurs réguliers sont rares :
 - 49,6 % viennent moins de 1 fois par an.
 - Seuls 12 % disent venir 3 fois ou plus par an
- Ils restent en moyenne de 4 à 5 heures sur le site
- Pour une large majorité, l'environnement n'occupe pas une place centrale dans leur activité professionnelle et 9,1 % seulement disent développer une activité associative en lien avec l'environnement

Un « grand site » considéré comme un patrimoine commun exceptionnel

- La quasi-totalité des visiteurs (94,8 %) estime que le site visité est un « grand site » sans toutefois connaître le label GSF
- En conséquence, elle considère que ce site devrait relever du domaine public, pourtant ce n'est pas l'État qui vient en tête des citations :
 - 78,4 % des visiteurs souhaiterait que le site appartienne à une collectivité territoriale
 - 21,1 % à l'État
- Par site, les réponses des visiteurs varient sensiblement : c'est à la Sainte Victoire que l'attachement à une maîtrise publique du foncier est le plus fort... alors que la majorité des parcelles y est privée.



Un « grand site » considéré comme un patrimoine commun exceptionnel

- Les termes utilisés pour qualifier le site sont positifs et renvoient principalement aux qualités esthétiques du lieu ou à son caractère singulier : « beau », « grandiose », « grand », « magnifique », « impressionnant », « majestueux », « splendide », « remarquable », « magique », « unique », « exceptionnel », etc.
- Une nature « sauvage »
 - « On voit que c'est resté naturel, c'est pas envahi par des maisons, des baraques de souvenir. C'est assez libre, c'est vaste. On peut aller de l'autre côté! » (Pilat, 14/04/2015)
 - « C'est très beau, très grand, gigantesque, sauvage, avec la beauté associée à ça, le panorama, aucune construction autour, la forêt, vierge de toute construction humaine... » (Pilat, 14/04/2015)
 - « C'est la nature sauvage qui a façonné ce lieu » (Pilat, 14/04/2015)

- Une nature « immense » :
 « la beauté du site, on se sent tout petits
 par rapport à l'immensité du site » (Pilat,
 14/04/2015)
- Une nature invitant à l'éveil des sens :

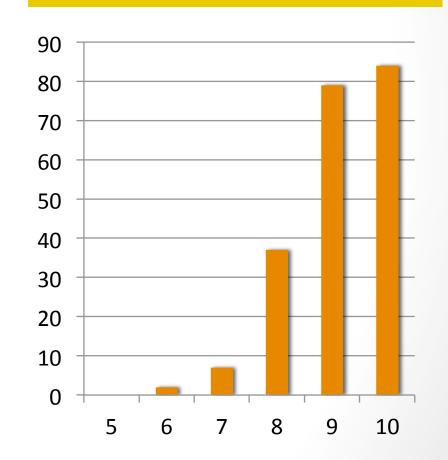
« Toucher le sable qui est tellement doux... Nous, on est de Bretagne, ce n'est pas comme ça. On se sent tout petits, la taille de cette dune est impressionnante. C'est comme la montagne. » (Pilat, 14/04/2015)



Des visiteurs globalement très satisfaits de leur visite d'un « grand site »

- La plupart des visiteurs sont ravis de leur visite :
 - Une large majorité (55,8 %) se dit comblée
 - Pour près de 64 % d'entre eux, le site est mieux qu'ils ne l'imaginaient
- La plupart recommanderait le site à des amis.
 - Il lui attribue une note médiane de 9/10 et une note moyenne de 9,3/10.
 - La note inférieure est 6, la supérieure 10.

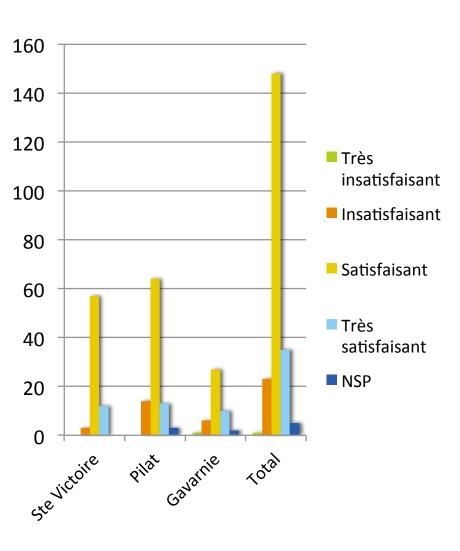
39- Recommanderiez-vous la visite de ce grand site ?

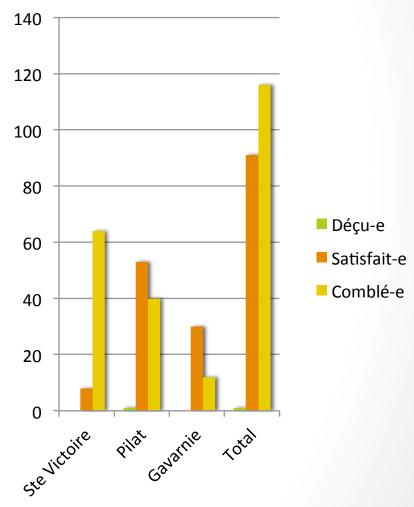


..., mais de sensibles variations d'un site à l'autre

Que pensez-vous de l'aménagement du site (accueil, parking, signalétique, etc.)?

Globalement, vous diriez que vous êtes :

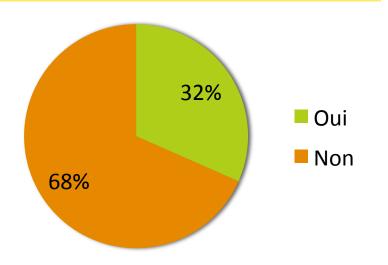




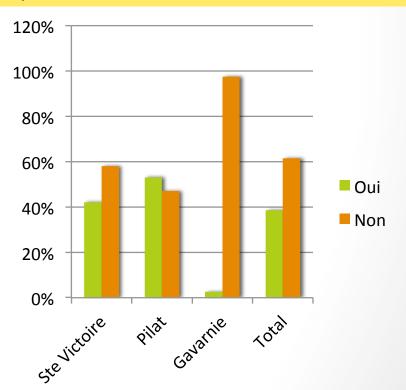
Des visiteurs *a priori* peu conscients des menaces pesant sur le site

- La grande majorité des visiteurs interrogés ne perçoit pas de problèmes liés à la fréquentation.
- Elle estime le site visité peu menacé et globalement bien préservé
- Toutefois, la perception des menaces varie fortement d'un site à un autre. Elle est plus aiguë au Pilat

73- Avez-vous observé, sur l'ensemble du site, des problèmes liés à la fréquentation ?



73- Estimez-vous que ce grand site est un espace naturel menacé ?



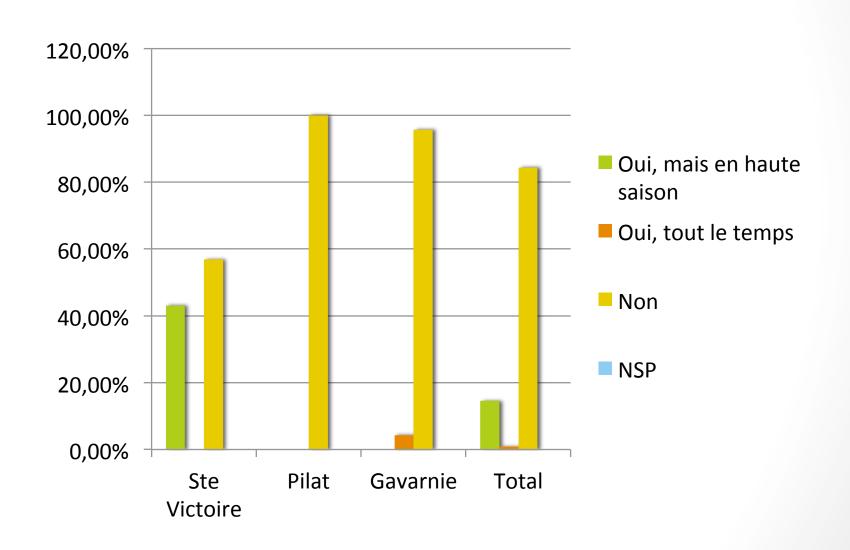
Des visiteurs de la Dune du Pilat, relativement conscients des menaces

- Plusieurs visiteurs rencontrés au Pilat, en avril 2015, ont mentionné les menaces pesant sur l'espace dunaire :
 - Recul du trait de côte
 - « Des maisons ont disparu, des maisons qui étaient au bord de la dune, vers la plage de la corniche »
 - Avancée du cordon dunaire souvent mis en avant :
 - « Les campings sont menacés sous l'effet de l'avancée de la dune, mais c'est pas grave »
 - « recul de la dune vers la route, tous les ans. On y marche dessus et ça fait descendre tout le sable »
 - Incivilités: « Les déchets, les saletés que les gens laissent »; « En été, c'est là que c'est le plus sale »
- Les visiteurs accoutumés aux lieux semblent sensibles aux mutations de ceux-ci :
 - « Côté forêt surtout, la dune empiète de plus en plus sur la forêt. En plus, les blockhaus ont changé, avant ils étaient loin de la mer. Petite on montait dedans, mais maintenant, on y emmène pas nos enfants. »)
 - « Les changements : la cabane qui faisait snack a disparu ; l'escalier qui bouge, la première et la dernière marche sont plus ou moins hautes, en plus l'escalier est davantage dans l'axe du sentier maintenant »
 - « L'installation de l'escalier, avant il n'y était pas ! »
 - « La silhouette de la dune a changé. La tempête a fait du mal. Elle a bougé »

Des mesures de maîtrise de la fréquentation majoritairement rejetées, mais...

Accepteriez-vous ces éventuelles restrictions ?	Oui, mais en haute saison seulement	Oui, tout le temps	Non	NSP
Interdire l'accès à la totalité du site	14,6 %	0,9 %	84,4 %	0 %
Interdire l'accès à une partie du site	29,7 %	3,8 %	65,6 %	0,9 %
Limiter les heures et les jours de visite	36,2 %	4,7 %	57,7 %	1,1 %
Limiter le nombre de visiteurs (quotas)	28 %	2,4 %	67,3 %	1,9 %
Mettre en place un péage	4,2 %	0,9 %	94,3 %	0,4 %
Éloigner les zones de stationnement + navettes	14,6 %	9,9 %	73,7 %	1,5 %
Autoriser seulement visites guidées	1,4 %	0,9 %	97,2 %	0,5 %
Interdire certaines activités	3,3 %	8 %	87,3 %	1,1 %

... des appréciations variables selon les sites : l'exemple de l'interdiction d'accès à la totalité du site



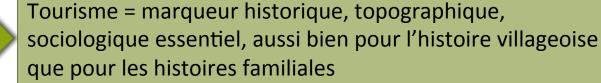
Une ethnologue à Gavarnie

PERCEPTIONS HABITANTES DU TOURISME ET DE LA GESTION DES FLUX TOURISTIQUES

Le tourisme, creuset de l'histoire à Gavarnie

- L'histoire de Gavarnie racontée par les habitants, une histoire courte
 - Une histoire commençant fin XVIIIe début XIXe siècle
 - Un marqueur historique fort : « Victor Hugo » (plutôt que la création de la commune en 1842)
 - « Gavarnie, c'est fin XVIII^e début XIX^e siècle, si vous voulez, que ça commence, avec des gens comme Victor Hugo. C'est à ce moment-là que ça commence. Pas avant. Victor Hugo a été fasciné par Gavarnie. »
- Une histoire de Gavarnie indissociablement liée au mouvement d'admiration, de célébration dont il est l'objet
- Des histoires familiales étroitement liées au tourisme
 - Deux figures singulières : le guide, notamment Célestin Passet et l'hôtelier
 - Être capable d'identifier l'une ou l'autre de ces figures parmi ses ancêtres signe une origine sociale :
 - « Il vous faut absolument voir Marie. C'est l'arrière-petite-fille de Célestin Passet. Vous savez qui c'est, Célestin Passet ? Forcément, elle aura des choses à vous raconter. Plus que moi parce que dans ma famille, c'était des paysans alors... »

Une histoire des lieux également en lien étroit avec le tourisme



Le tourisme, une activité valorisée et non exclusivement masculine

Le tourisme pour résister à l'exode rural

« Si on prend nos voisins de Gèdre ou du Pays Toy, eux, ils n'avaient pas cette manne! Ils étaient obligés de faire la paysannerie, ils étaient obligés de vivre de la terre donc ce n'était pas facile; tandis qu'ici, à Gavarnie, ils restaient un peu plus et même ils revenaient. Alors, ça a donné un peu de jalousie, pardi. »

- « Rester », « revenir » : deux verbes résumant la situation d'habitants mobiles
- « Rester » pour faire guide, un pis-aller
 - Le guide, un agriculteur, un homme de la montagne :

« Si on prend nos voisins de Gèdre ou du Pays Toy, eux, ils n'avaient pas cette manne! Ils étaient obligés de faire la paysannerie, ils étaient obligés de vivre de la terre donc ce n'était pas facile; tandis qu'ici, à Gavarnie, ils restaient un peu plus et même ils revenaient. Alors, ça a donné un peu de jalousie, pardi. »

- Un paysan aux prises à des difficultés financières plutôt qu'un héros célébré localement
- Le tourisme, une affaire d'hommes, mais de femmes aussi :
 - « L'industrie des ânes », la promenade des touristes : une activité contrôlée par les femmes et pratiquée « en bas »
 - Du tourisme équestre au commerce et à l'hôtellerie : trajectoires féminines fréquentes

Des Gavarniens, gardiens des lieux et des hommes

- Une fonction d'accompagnement de la promenade contribuant à la préservation des lieux :
 - Canalisation des flux / divagation
 - Respect des règles de sécurité
 - Limitation de la durée de la visite
 - « On n'allait pas plus loin que l'Hôtel du Cirque. Moi je ne les amenais pas au pied de la cascade. Mes parents me l'interdisaient. Parce qu'on savait que c'était dangereux. Les chevaux, je les arrêtais là. Il y en avait toujours qui voulaient aller plus loin. Mais je n'y allais pas. J'essayais de les en empêcher. Mais il y en a toujours qui... Et puis, comme ils repartaient avec les chevaux et que c'est moi qui les conduisais et que plus je faisais de voyages, plus je gagnais, des fois, je disais : "On y va. On repart". Alors, ils n'avaient pas trop le temps de faire n'importe quoi. Et comme ils avaient payé l'aller et le retour, ils en voulaient pour leur argent ! »
- Un commerce des edelweiss respectueux de la nature
 - « Si vous n'arrachez pas les racines, vous pouvez cueillir les plantes. Elles repoussent. Si vous arrachez tout, c'est fini, il y a plus rien, c'est sûr. Mais si vous coupez que les fleurs, que les tiges, ça ne risque rien. »
- Une labellisation UNESCO opérée sans les Gavarniens, rejetée d'abord, mais finalement motif de fierté :
 - « On est très fier qu'il y ait ce classement. D'autant qu'honnêtement, ça ne change rien! Si, on a des touristes qui viennent du Japon, de partout grâce à ce classement. Mais, je veux dire que ce n'est pas comme le Parc, ce n'est pas des interdictions et des interdictions. »

Gérer les flux...

 Le souvenir des temps anciens où la rue principale du village, à double sens, était embouteillée

« Je ne sais pas si vous imaginez le topo. Les autocars, les voitures... Au début, il y avait beaucoup plus d'autocars que de voitures parce qu'après la guerre, les gens n'avaient pas encore les moyens d'avoir leurs voitures et puis après les voitures particulières sont devenues beaucoup plus nombreuses! Alors, les autocars, les voitures et puis les ânes et les chevaux qui allaient au cirque et puis les piétons qui faisaient les boutiques! Vous imaginez le cinéma! C'est des embouteillages monstres! Oui! À Gavarnie! »

- La mise en place d'une « circulation à l'envers » et d'un stationnement payant à l'entrée du village : une solution imparfaite
 - Des exceptions à la règle fréquentes
 - Mais, une gestion des flux créatrice d'emplois



La fin d'un « âge d'or » du tourisme à Gavarnie où l'argent était facile

Tâches restant à effectuer

À VENIR

Phases de travail à venir ...

- Complément d'enquête et traitement des résultats des enquêtes auprès des visiteurs
 - Enquête quantitative sous Sphinx
 - Enquête qualitative complémentaire, car enquête par questionnaire a mis en lumière le désir des visiteurs de s'exprimer



Créer de nouvelles opportunités de rencontres, plus approfondies avec la mise en place d'une phase d'entretiens plus qualitatifs auprès d'un nombre limité de visiteurs dans le but de saisir :

- les pratiques spatiales, les représentations des sites
- et, le cas échéant, la sensibilité aux changements intervenus dans les sites.
- Comparaison des méthodes et des résultats obtenus (modalités de constitution des programmes de gestion des flux, modalités de gestion par anticipation et par projet transversal de territoire agrandi, gestion anticipée des impacts des fréquentations)
- 3. Perspectives méthodologiques : recommandations et méthodes pour construire un projet de gestion anticipée des capacités de charge

Références bibliographiques

Alldredge R.B. Some capacity theory for parks and recreation areas. Washington: USDA National Park service, 1972, n.p.

Butler R. W. « The concept of a tourist area cycle evolution. Implications for management of resources » *The Canadian Geographer*, Montréal : vol. XXIV, n° 1, 1980, p. 5-12.

Canestrelli E., Costa P. « Tourist carrying capacity: a fuzzy approach », *Annals of Tourism Tesearch*, 1991, vol. 18, p-295-311

Cazes G. Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs. Paris, Bréal, 1993, 189 p.

Cocossis H., Mexa A., Collovini A., Parpairis A., Konstangoglou M. 2001. *Définir, mesurer et évaluer la capacité de charge dans les destinations touristiques européennes*, Athènes : Université de l'Égée, Laboratoire de planification environnementale, rapport final n° B4-3040/2000/294577/MAR/D2, 52 p.

Deprest F. Enquête sur le tourisme de masse. Paris : Belin, col. Mappemonde, 1997, 207 p.

Dewailly J.-M., Flament E. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : SEDES, 1993, p.287

Gorsem E. « The spatio-temporal development of international tourism, Attemp at the centre periphery model », *La consommation d'espace par le tourisme et sa préservation*. Aix-en-Provence, CHET, 1981, p. 150-170.

Le Lay Y.-F., Piegay H., Cossin M. (2005). « Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies. Choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial ». Septièmes rencontres de Théo Quant, janvier, 16 p.

http://thema.univ-fcomte.fr/theog/pdf/2005/TQ2005%20ARTICLE%2025.pdf

Manadis Roberts Consultants, 1997, *Developing a Tourism Optimisation Management Model (TOMM) (Final Report)*. Sydney: Manadis Roberts Consultants.

Miossec J.-M. *Eléments pour une théorie de l'espace touristique*. Aix-en-Provence : CHET, 1976, 62 p.

Newsome D, Moore S.-A., Dowling R.K., 2001, *Natural Area Tourism. Ecology, Impacts and Management*. UK: Clevedon, 339 p.

Nilsen P. and Tayler G.,1997. »A comparative analysis of protected area planning and management frameworks », In S.F. McCool and D/N. Cole (eds) *Proceedings of a Workshop on Limits of Acceptable Change (LAC) and Related Planning Processes, Ogden : US Department of Agriculture Forest Service, Rocky Moutain Research Station.*

Plog S.C. « Why destination areas rise and fall in popularity? », *Cornell HRA Quaterly*, vol. 14, n ° 3, 1979, P. 13-16.

Stankey *et al.*, 1990, « Managing for appropriate wilderness conditions : The carrying capacity issue ». In J.C. Hendee, G.H. Stankey and R.C. Lucas (eds) *Wilderness Management*, Golden, CO: North American Press, p. 215-390

Vlès V., 2016 (dir). Impacts des mesures de préservation des grands sites. Rapport scientifique intermédiaire (Janvier 2016). MEDDE/ PUCA, 344 p.